

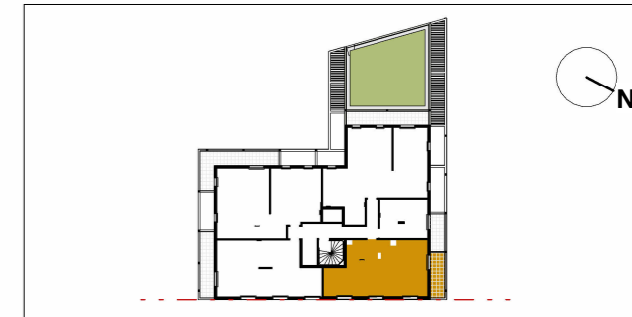


LOT N°	A3-205	Type	T3
Bâtiment	A3	Etage	R+2

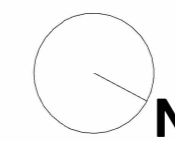
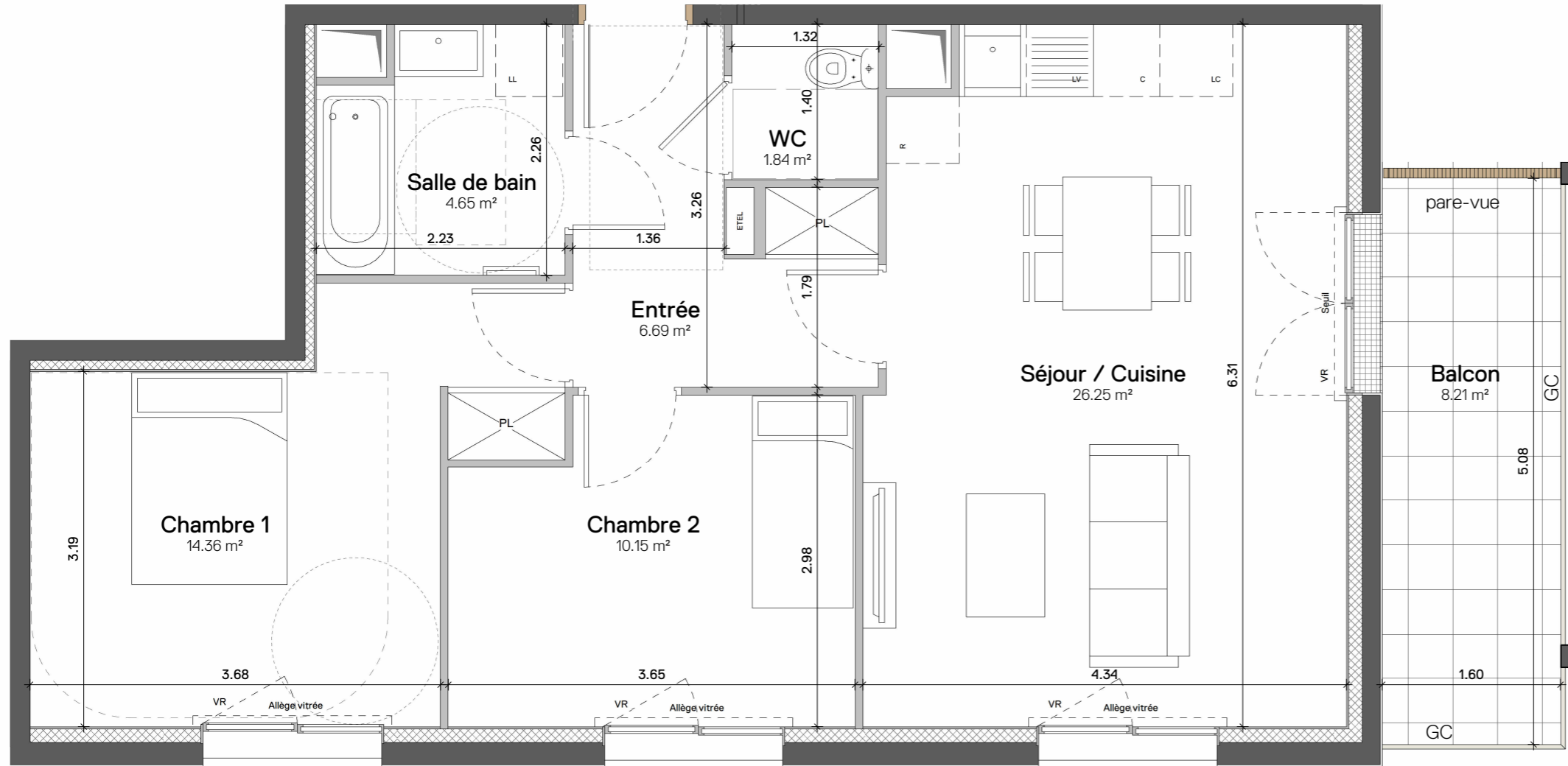
SURFACE HABITABLE (m²)	
Entrée	6.69 m²
Séjour / Cuisine	26.25 m²
Chambre 1	14.36 m²
Chambre 2	10.15 m²
Salle de bain	4.65 m²
WC	1.84 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	63.94 m²
Balcon	8.21 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES	8.21 m²

Ind	Date	Modification
A	01/07/2026	

HSP = 2.5 m



A3_205
T3
63.94 m²



ECH 1/50eme



LEGENDE

<ul style="list-style-type: none"> [R] Réfrigérateur [C] Plaque de cuisson [L] Lave-linge [L] Lave-vaisselle [L] Linéaire complémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> [S] Sèche-serviette [R] Radiateur [F] Fenêtre à allège vitrée fixe [P] Porte Fenêtre [VR] Volet roulant [GC] Garde-corps 	<ul style="list-style-type: none"> [ETEL] Tableau électrique [S] Soffite ou faux-plafond [HSFP] Hauteur sous faux-plafond [PL] Placard [R] Robinet de puisage 	<ul style="list-style-type: none"> [P] Placard en option
---	---	--	---

Nom de l'Acquéreur

Date et Signature Acquéreur

Date et Signature Vendeur

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)